

## UT2 – Réponses à l’AERES

### Réponses des porteurs de projets

#### Domaine SHS

##### Mention Histoire, Histoire de l’art et archéologie

- **Point faible : manque de lisibilité nationale et internationale :**

Si les deux tiers des effectifs de notre master proviennent de Toulouse et de sa région, il faut noter que nous recrutons le tiers restant dans l’espace national, voire international, ce qui n’est pas négligeable. Certaines des formations sont résolument tournées vers l’international (comme le Master Sciences de l’Antiquité). Mais nous sommes aussi conscients qu’il y a, en termes de recrutement et de formation, des progrès à faire pour être bien identifiés nationalement et internationalement. Une réflexion est en cours sur l’opportunité d’ouvrir un module à la participation d’enseignants étrangers, notamment espagnols, dans le but de favoriser les échanges.

Notre souci des transversalités se concrétisera dans un futur master d’archéologie diachronique (Préhistoire, Antiquité, Moyen Age), à orientation plus professionnalisante, que nous comptons présenter pour habilitation à mi parcours de ce prochain quadriennal.

#### **Spécialité : Arts et culture de la préhistoire et de la protohistoire : Europe, Afrique**

- Le nom exact de la spécialité est "Arts et culture de la préhistoire et de la protohistoire : Europe, Afrique.
- L’ambition d’un mémoire de M2 prenant la forme d’un article publiable dans une revue de rang A est, certes, sur le fond, élevée. Toutefois, sur la forme, l’exercice consistant à s’approcher au plus près d’un article publiable, tant dans la densité de l’information délivrée que dans la pertinence des méthodes, la maîtrise des contextes et, pour les meilleurs, l’excellence des interprétations, nous semble cependant une exigence juste. Nous sommes prêts, bien entendu, si cela est possible, à reformuler le passage, pour supprimer "rang A" par "revue scientifique de qualité".
- La question des transversalités trouvera une réponse au moins partielle dans le futur master "pro" d’archéologie, que nous comptons présenter pour habilitation avec nos collègues antiquisants et médiévistes à mi parcours de ce prochain quadriennal. Au delà, la perspective désormais très concrète d’une maison de l’archéologie sur le campus de l’UTM (à l’horizon 2014/2015), nous amènera également à concevoir, au niveau master notamment, d’autres transversalités : rapprochement avec les géographes pour un parcours Homme/environnement, rapprochement avec les paléobiologistes de l’Université Paul Sabatier, par exemple (un premier séminaire commun, mêlant étudiants et enseignants des deux universités et consacré à la transition Paléolithique moyen/Paléolithique supérieur, a d’ailleurs été organisé en février 2010).

## **Spécialité : Études médiévales**

### **\* Point faible : objectifs trop théoriques**

La spécialité Etudes Médiévales offre une approche transdisciplinaire sur un champ propre, dans une démarche transversale qui réunit les apports de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie. C'est dire qu'elle met en œuvre une méthodologie de croisement des sources et des données, au travers d'un enseignement méthodologique qui s'appuie sur un travail concret sur les sources, les œuvres, le matériel et les sites archéologiques, visant au développement de capacités d'analyse critique et de synthèse. L'insertion professionnelle est préparée par une information concrète des secteurs d'activité visés (recherche, art, archéologie, patrimoine culturel), notamment par le biais de stages (dans des structures publiques et privées), et par l'acquisition de compétences, aussi bien théoriques que pratiques et techniques (outils informatiques, méthodes de travail, stratégies d'enquête, initiative et autonomie, gestion de questions complexes etc.). L'intégration des étudiants à la recherche en cours, leur confrontation avec les problématiques actuelles, et l'apprentissage de l'action collective se font au sein d'ateliers de réflexion mêlant enseignants, étudiants de master et doctorants, dans les séminaires d'équipes (TRACES-UMR 5608 et FRAMESPA-UMR5136) et des journées d'études, et par l'organisation matérielle, autonome, de quelques unes de ces séances par des étudiants eux-mêmes.

## **Spécialité : Histoire de l'art et patrimoine modernes et contemporains**

- Nous proposons de modifier le libellé de l'UE42 de la manière suivante : au lieu de :

**Champs disciplinaires : métiers et droits du patrimoine.**

**-Journée d'études et/ou stage et/ou option autre spécialité ;**

Nous proposons :

**Champs disciplinaires : métiers et droits du patrimoine.**

**-Journée d'études et stage tutoré et/ou option autre spécialité.**

Le libellé est plus précis et plus adapté à notre pratique puisque le stage est encadré par des enseignants et par les ingénieurs de l'Inventaire régional.

- **Pour l'UE 44B**

Nous proposons de remplacer le libellé :

**Professionnalisation : communication écrite et orale. Journée d'études, stage et/ou préparation des journées du Patrimoine et ou option autre spécialité.**

Par celui-ci :

**Professionnalisation : communication écrite et orale.**

**Journée d'études, stage et/ou préparation des journées du Patrimoine et ou option autre spécialité.**

## **Spécialité : Histoire et civilisation modernes et contemporaines**

Pour le suivi et l'organisation des masters de recherche, nous tenons à ajouter dans la rubrique 4 (formation à et par la recherche) :

- chaque étudiant sera encadré par un ou deux directeurs appartenant à l'équipe de recherche adossée au master ou à d'autres équipes situées en France ou bien encore à l'étranger. Les séminaires organisés par les directeurs permettent de conduire méthodologiquement la recherche de chaque étudiant. Les différentes étapes sont ainsi évaluées régulièrement. Une première soutenance du mémoire se tiendra en fin de M1, permettant de faire le bilan du travail effectué dans l'année ; la seconde soutenance, qui se fera à la fin du M2, évaluera la recherche dans sa globalité.

- Les soutenances prendront la forme d'une présentation orale (suivie d'une discussion) du mémoire rendu par l'étudiant devant un jury composé de 2 membres en M1 et 3 en M2.

Concernant les stages proposés aux étudiants :

- Ils seront suivis par un enseignant et éventuellement par un maître de stage choisi dans les établissements où ils sont effectués.
- L'évaluation sera faite par l'équipe pédagogique, y compris les maitres de stage, sous la forme d'un mémoire de stage et d'une soutenance orale.